

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Courrier-a-Mme-Simone-VEIL.html>

Courrier à Mme VEIL

- Nos activités - Réflexions/Débats - Indépendance / Responsabilité -

Date de mise en ligne : dimanche 10 mai 2009

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Madame le Ministre, Madame l'Académicienne,

Nous vous remercions vivement de votre réponse en date du 27 mars 2009 à notre courrier sollicitant vos réflexions sur l'indépendance et la responsabilité des magistrats.

Nous avons choisi d'orienter une part de notre réflexion actuelle autour des notions d'indépendance et de responsabilité auxquelles nous sommes particulièrement sensibles dans notre quotidien de "jeunes magistrats". Pourtant, nous sommes conscients que ces questionnements ne sont pas les seuls qui traversent notre profession. L'indépendance et la responsabilité des magistrats nous apparaissent comme des questionnements incontournables pour mener à bien l'un des objectifs essentiels de l'association : changer l'image de la justice que nous renvoyons à nos concitoyens en communiquant autour de notre fonction et en améliorant nos pratiques professionnelles. Une meilleure compréhension de ces notions nous semble être le gage d'une justice équitable et légitime, ainsi qu'une garantie d'un débat réellement démocratique.

Cependant, la dévalorisation de la profession que vous évoquez dans votre courrier qui trouve sa cause dans le manque de légitimité dont souffre la magistrature nous apparaît également fortement liée à ces concepts. Le lien que vous évoquez entre la féminisation et la dévalorisation de la fonction a d'ailleurs fait débat au sein de notre association, largement composée de magistrats issus des promotions récentes de l'E.N.M. (dont la promotion Simone VEIL) qui comportent une large majorité de femmes.

Afin de nous permettre d'évoquer ces réflexions avec vous nous avons l'honneur de solliciter un entretien qui nous permettrait de bénéficier de votre expérience et de votre sagesse.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à notre association, nous vous prions de croire, Madame le Ministre, Madame l'Académicienne, en l'assurance de notre très haute considération.